

PROGRAMME TRAVAIL ET POLITIQUES SOCIALES



L'Europe est fondée sur des valeurs communes qui font l'originalité de son modèle social. Que ce modèle ait besoin d'évoluer dans le monde d'aujourd'hui ne signifie pas qu'il faille y renoncer ou le dénaturer : l'Europe doit demeurer, dans le domaine social aussi, une référence.

Les politiques relatives au travail, à l'emploi et aux affaires sociales ne sauraient être considérées comme la variable d'ajustement de la construction européenne. Elles doivent au contraire se trouver au cœur du projet européen, dans la mesure où elles concernent très directement la vie quotidienne de millions d'Européens.

Le fait que ces politiques relèvent pour la plupart de la responsabilité des Etats membres ne doit pas nous empêcher, bien au contraire, d'avancer ensemble en nous donnant des horizons communs.

Pour ce faire, l'Europe a sans doute besoin de s'appuyer sur des règles communes, tout en explorant d'autres voies : les échanges de bonnes pratiques, les expérimentations et le débat, pour aller au fond des interrogations, comprendre les attentes et tenter d'y répondre. Elle doit ainsi rappeler son engagement à concrétiser ses valeurs dans la vie quotidienne des citoyens européens.

Les gouvernements de l'Union européenne ne sont pas les seuls concernés par ce défi : les parlementaires, les organisations qui, à un titre ou à un autre, ont pour raison d'être le progrès social, sont également appelés à y apporter leur contribution active.

Je souhaite que le semestre de présidence française soit l'occasion d'un élan collectif au bénéfice du renouveau de l'Europe sociale.

Xavier BERTRAND
Ministre du travail, des relations sociales,
de la famille et de la solidarité

- **AGENDA SOCIAL RENOUVELE**

Le 2 juillet 2008, la Commission présente une communication politique et une série d'initiatives concernant la rénovation de l'agenda social européen.

Cette rénovation doit permettre de répondre aux nouvelles réalités sociales européennes, telles qu'elles se dégagent de la consultation lancée par la Commission. Il s'agit ainsi de définir l'ambition que l'Europe se donne en matière sociale pour les années à venir, qu'il soit question de ses politiques internes ou de son action internationale.

Pour contribuer au débat, la présidence française a mobilisé des experts et saisi le Comité économique et social européen, en lui demandant d'élaborer un programme d'action sociale européen. Sur la base de ces contributions et de la communication de la Commission, elle ouvrira le débat à l'occasion de la réunion informelle des ministres en charge du travail et des politiques sociales, qui se tiendra à Chantilly les 10 et 11 juillet. Cette réunion permettra notamment d'aborder les grands défis qui ont un impact significatif sur le projet social européen : la mondialisation, la volonté collective de lutter contre le changement climatique, l'évolution de la démographie avec ses conséquences sur le marché du travail et la situation des seniors, la diversité croissante des sociétés européennes.

Une réflexion sera également conduite sur les instruments qui sont au service de l'Europe sociale, qu'ils soient législatifs, financiers, conventionnels ou que, telle la méthode ouverte de coordination, ils visent à développer les échanges de bonnes pratiques.

Les débats relatifs à la rénovation de l'agenda social européen se poursuivront durant tout le semestre de présidence française en associant l'ensemble des acteurs concernés, notamment à l'occasion de la conférence d'experts qui se tiendra le 12 novembre à Paris. La rénovation de l'agenda social européen sera, par ailleurs, abordée dans le cadre du Conseil EPSSCO.

- **RETOUR A L'EMPLOI, FLEXICURITE, MOBILITE ET PROTECTION DES TRAVAILLEURS**

Face à la mondialisation, les Etats membres de l'Union européenne doivent poursuivre la modernisation de leurs marchés du travail, faciliter le retour vers l'emploi du plus grand nombre et assurer la protection des travailleurs, notamment lorsqu'ils sont mobiles.

Au titre de la modernisation des marchés du travail en Europe, la présidence française souhaite proposer au Conseil EPSSCO d'exploiter les conclusions de la mission européenne pour la flexicurité, lancée le 5 décembre 2007 en vue de faciliter la mise en œuvre des principes communs. Cette mission présentera un rapport d'étape au Conseil EPSSCO du 2 octobre et un rapport définitif au Conseil EPSSCO du 15 décembre.

Sur la base des travaux de la mission, une attention particulière sera portée aux publics connaissant les transitions professionnelles les plus difficiles. La présidence française organisera ainsi une conférence intitulée « les jeunes et les seniors, une priorité pour l'emploi », qui aura lieu les 25 et 26 septembre au Havre. Elle rappellera, en outre, l'importance qui s'attache à garantir l'attractivité de l'emploi, dans le cadre d'une conférence qui aura lieu les 8 et 9 octobre à Paris. Elle insistera également sur la nécessité de former les travailleurs à de nouvelles qualifications et de nouvelles compétences, dans le cadre d'une conférence consacrée à la formation professionnelle, qui se tiendra les 17 et 18 novembre à Paris.

La présidence française fera, par ailleurs, de la question de la mobilité sur le marché du travail en Europe l'une de ses priorités. Elle soulignera la nécessité que les travailleurs européens les plus mobiles ne soient pas pénalisés dans leurs droits et consacra à ce thème une conférence les 11 et 12 septembre à Paris, qui permettra d'évoquer la mobilité des travailleurs au sens géographique et fonctionnel du terme. Il y sera notamment question des mesures concrètes qui pourront permettre la mise en place, à terme, d'un cadre européen pour la mobilité professionnelle. Dans cette perspective, la présidence française poursuivra les travaux nécessaires à l'entrée en vigueur du futur règlement de coordination des régimes de sécurité sociale, qui progresse régulièrement depuis deux ans.

Dans le cadre de cette réflexion sur la mobilité, la présidence française abordera le thème de la lutte contre le travail illégal, qui en est le corollaire. Elle évoquera en particulier question du renforcement de la coopération administrative dans le cadre d'une conférence sur les pratiques illicites d'emploi qui aura lieu, à Marseille, les 13 et 14 octobre. Une autre conférence organisée à Paris, les 17 et 18 novembre, permettra, elle, de couvrir l'ensemble des fraudes observées dans le domaine social.

Pour ce qui est de la protection des droits des travailleurs, la présidence s'attachera à travailler avec le Parlement européen pour faire adopter, sur la base du compromis obtenu le 9 juin 2008 au Conseil EPSSCO, les directives relatives à l'aménagement du temps de travail et à la protection des travailleurs intérimaires.

Il lui reviendra également de trouver un accord au Conseil EPSSCO sur la révision de la directive relative aux comités d'entreprise européens, notamment pour clarifier la définition de l'information et de la consultation et faire en sorte que les comités d'entreprise soient consultés avant que ne soient prises des décisions de restructuration sur le marché intérieur. Cette révision sera une contribution importante au renforcement du dialogue social, sur des questions qui intéressent tout particulièrement les travailleurs. En lien avec ce dossier, la présidence organisera les 13 et 14 novembre à Lyon une conférence consacrée au dialogue social transnational.

A côté de ces initiatives législatives, la présidence française s'emploiera à promouvoir les échanges de bonnes pratiques susceptibles d'améliorer les conditions de travail des salariés et la prévention de maladies professionnelles. Tel sera notamment le thème du huitième Forum International Santé Travail - Conditions de travail, qui se tiendra à Paris les 3 et 4 novembre.

Par ailleurs, le Comité économique et social européen, en collaboration avec son homologue français, organisera une conférence sur « la Responsabilité sociale des entreprises » qui se tiendra à Paris le 30 octobre 2008.

Enfin, les ministres européens du travail et de l'emploi rencontreront leurs homologues des pays de la Méditerranée à l'occasion d'une réunion Euromed à Marrakech (Maroc), les 9 et 10 novembre.

- **SOLIDARITE**

La situation démographique de l'Europe rend nécessaire une nouvelle politique de solidarité entre les générations, qui prenne en compte la part croissante des personnes âgées dans nos sociétés, qui permette de répondre aux attentes de ces personnes et qui soient conformes aux exigences de l'équilibre financier. A tous les âges de la vie, les Européens ont besoin de dispositifs à caractère social qui vont aider à la prise en charge des personnes les plus fragiles, enfants ou personnes dépendantes.

Dans ce contexte, l'existence de services sociaux d'intérêt général de qualité revêt la plus grande importance. Le débat sur la conciliation entre la spécificité de ces services et le cadre juridique communautaire doit se poursuivre. C'est à cette fin que sera organisé le deuxième forum sur les services sociaux d'intérêt général, les 28 et 29 octobre à Paris, à la suite du premier forum du même nom qui s'était tenu à l'initiative de la présidence portugaise. Ce forum permettra de mettre en évidence le rôle essentiel que jouent, dans des domaines très différents, les services sociaux d'intérêt général en Europe. Il sera aussi l'occasion de revenir sur la contribution de ces services à la cohésion sociale et à la solidarité au sein des sociétés européennes. Enfin, il permettra de souligner la spécificité des services sociaux d'intérêt général, et de montrer en quoi l'adoption d'une feuille de route permettrait de contribuer à clarifier leur situation juridique sur le marché intérieur.

Les valeurs de solidarité et de cohésion sociale qui sont au cœur du modèle social européen supposent, en outre, de promouvoir l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail. Aussi la présidence française soutiendra-t-elle l'adoption de principes communs d'inclusion active, sur la base d'une recommandation qui sera présentée par la Commission. Dans cette perspective, elle organisera, les 15 et 16 octobre à Marseille, la septième table ronde européenne sur la pauvreté et l'exclusion sociale, dont les conclusions seront présentées, pour la première fois, à l'ensemble des ministres européens en charge de ces questions. Pour concrétiser les échanges, elle organisera une rencontre, les 21 et 22 novembre à Grenoble, sur le thème de l'expérimentation sociale dans les différents Etats membres.

- **EGALITE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

Sur la base du principe d'égalité entre les hommes et les femmes, inscrit depuis 1957 dans les traités européens, quatorze directives ont été adoptées. Des politiques se sont développées au plan européen et ont été déclinées au niveau national pour promouvoir l'égalité entre les sexes dans toutes les politiques, mais aussi pour

engager des actions positives destinées à corriger les inégalités. Malgré de réels progrès, des efforts sont encore nécessaires, dans l'Union européenne, pour améliorer la qualité de l'emploi féminin, résorber les écarts persistants entre les rémunérations des femmes et des hommes, et faciliter la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle. L'enjeu n'est pas seulement de répondre à un impératif de justice sociale, mais aussi de faire face aux défis économiques et démographiques qui sont aujourd'hui ceux de l'Europe.

L'ensemble de ces questions sera abordé lors de la réunion informelle des ministres en charge de la parité, qui se tiendra le 14 novembre à Lille, et qui fera suite à une conférence sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes en date des 13 et 14 novembre, à Lille également. Ces deux rencontres permettront notamment de revenir sur les initiatives législatives en cours pour renforcer la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, telle la révision de la directive sur les congés parentaux et la révision de la directive relative aux congés maternité. Sera également abordée la révision de la directive relative à l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes chez les travailleurs indépendants. Enfin, des conclusions sur la mise en œuvre du programme d'action de Pékin au plan européen seront soumises au Conseil EPSSCO.

En matière de lutte contre les discriminations, la présidence française fera de son mieux pour trouver le consensus nécessaire sur la proposition de directive que la Commission présente, le 2 juillet, en ce qui concerne l'égalité de traitement hors du champ de l'emploi, déjà couvert par la législation européenne. Elle organisera par ailleurs à Paris, les 29 et 30 septembre, un sommet européen sur l'égalité des chances qui abordera l'ensemble des situations de discrimination. Ce sommet se situera dans la ligne de la première manifestation du même nom, qui avait été organisée par la présidence allemande, et de la conférence de clôture de l'Année européenne de l'égalité des chances, qui s'était tenue pendant la présidence portugaise.

* * *

PFUE - Evènements TRAVAIL EMPLOI et POLITIQUES SOCIALES

REUNIONS du CONSEIL EPSSCO

- le 2 octobre à Luxembourg
- le 15 décembre à Bruxelles

REUNIONS INFORMELLES de MINISTRES

- 10-11 juillet à Chantilly (Château de Montvillargenne)

Réunion informelle des ministres européens en charge du travail et des politiques sociales

Cette réunion, présidée par Xavier BERTRAND, ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, sera l'un des grands rendez-vous de la Présidence française dans le domaine social. Elle permettra de rappeler l'importance de la dimension sociale dans la construction européenne et, à partir des propositions de la Commission, d'orienter les travaux futurs sur la rénovation de l'agenda social.

- 18 septembre à Paris (Institut du Monde Arabe),

Réunion informelle des ministres européens chargés de la Famille

Sous la présidence de Nadine MORANO, Secrétaire d'Etat à la famille, elle sera consacrée à « la protection de l'enfance et Internet en Europe ».

- * 16 octobre à Marseille (Palais du Pharo),

1^o rencontre des ministres européens en charge de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Sous la présidence de Christine BOUTIN, ministre du logement et de la ville et de Martin HIRSCH, Haut Commissaire aux solidarités actives, elle se tiendra à l'issue de la 7^o Table Ronde sur Pauvreté et Exclusion sociale, dont elle pourra examiner les conclusions.

- 14 novembre à Lille (World Trade Center),

Réunion informelle des ministres européens en charge de la parité,

à l'issue de la Conférence sur l'égalité professionnelle hommes/femmes

Cette réunion, présidée par Xavier BERTRAND, et Valérie LETARD, secrétaire d'Etat chargée de la solidarité, prolongera, dans le cadre européen, les discussions ouvertes en France, lors de la conférence du 26 novembre 2007, sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

HORS de FRANCE

- 9-10 novembre à Marrakech (Maroc) organisée par le Haut Commissaire aux Solidarités Actives

Réunion Euromed des ministres Travail et Emploi

Cette réunion, organisée conjointement avec le ministère du travail marocain en liaison avec la Commission, permettra d'aborder la question de la coopération relative au travail et à l'emploi dans le cadre du processus euro-méditerranéen.

CONFÉRENCES à l'initiative du ministère du Travail et autres ministères

Septembre

- 11-12 septembre à Paris (CCI Kléber)

Conférence « Mobilités des travailleurs en Europe »

Dans la continuité de la conférence organisée à Lisbonne les 13 et 14 septembre 2007 sur la flexicurité, cette conférence abordera la question des mobilités professionnelles, à la fois fonctionnelles et géographiques.

- ** 25-27 septembre Le Havre

Conférence, avec l'appui du FSE, sur « les jeunes et les seniors : une priorité pour l'emploi »

- 29-30 septembre à Paris (Institut du Monde Arabe)

Sommet de l'égalité des chances

Co-organisé par le ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité et la Commission, dans le prolongement de l'année 2007 -Année européenne de l'égalité des chances-, ce sommet permettra d'établir un bilan sur les discriminations en Europe et de débattre de la stratégie européenne adéquate pour traiter de l'ensemble des difficultés rencontrées.

Octobre

- ** 8-9 octobre à Paris (Centre de conférences de l'OCDE)

Conférence « Attractivité de l'emploi »

- 13-14 octobre à Marseille (Palais du Pharo)

Conférence sur la lutte contre les pratiques illicites d'emploi

Elle a pour objectif de promouvoir et d'approfondir la coopération européenne en vue de lutter contre les pratiques illicites d'emploi, notamment sur la base des propositions faites par la Commission.

- *15-16 octobre à Marseille (Palais du Pharo)

7° Table Ronde sur la pauvreté et l'exclusion sociale

La Table ronde est une rencontre annuelle; celle de Marseille examinera la stratégie « d'inclusion active » à travers chacun de ses trois piliers. Ses conclusions seront immédiatement présentées aux ministres européens en charge de la pauvreté et de l'exclusion.

* organisée par le Haut Commissaire aux Solidarités Actives

** organisée le ministère de l'Economie des finances et de l'emploi

- 28-29 octobre à Paris (CCI Kléber)

2° Forum européen sur les services sociaux d'intérêt général (SSIG)

Ce forum fera suite à celui de Lisbonne de 2007. Il sera l'occasion de mettre en lumière la contribution des services sociaux d'intérêt général à la cohésion sociale en Europe et de s'assurer que le cadre juridique communautaire favorise le développement et la modernisation de ces services.

- 30 octobre à Paris (CES)

Conférence sur la responsabilité sociale des entreprises européennes.

Organisée en partenariat avec le Comité économique et social européen et son homologue français, ainsi qu'avec la Commission européenne, cette conférence montrera, à partir d'exemples concrets et novateurs, l'importance du partenariat pour la réussite d'une approche européenne de la RSE.

Novembre

- 3-4 novembre à Paris (Palais des Congrès)

8° Forum International Travail/Santé (FITS): Conditions de travail, Santé et sécurité en Europe

A travers la présentation des initiatives concrètes mises en place dans plusieurs pays de l'Union européenne, ce forum devra permettre d'encourager le développement de l'évaluation des risques professionnels au sein des entreprises.

- 12 novembre à Paris (CCI Kléber)

Conférence « Nouvelles questions sociales dans l'Europe en mutation »

Cette conférence permettra de débattre sur les questions posées à l'échelle européenne par les nouvelles réalités sociales, sur la base des résultats de la consultation organisée par la Commission et dans la perspective de la rénovation de l'agenda social européen.

- 13-14 novembre à Lille (Lille Grand Palais)

Conférence sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Cette conférence sera l'occasion d'identifier les initiatives concrètes de portée européenne qui permettraient de renforcer l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, d'encourager la conciliation entre la vie familiale et professionnelle et de combattre les inégalités salariales.

Elle sera suivie de la rencontre des ministres européens en charge de la parité.

- 13-14 novembre à Lyon (Centre des Congrès)

Conférence sur « Les accords transnationaux d'entreprise : une nouvelle perspective »

Cette conférence permettra de faire connaître les pratiques existantes en matière de dialogue social transnational, de diffuser les résultats des études et analyses réalisées, et de réfléchir au statut de ces accords et aux conditions de leur mise en œuvre.

- ** 13-14 novembre à Paris

Conférence « Formation professionnelle et européenisation des parcours professionnels »

- *** 17-18 novembre à Paris

Conférence « Pour une meilleure application de la coordination européenne des régimes de sécurité sociale afin d'éviter la fraude et les erreurs »

- * 21- 22 novembre à Grenoble (MC2)

Rencontres de l'expérimentation sociale en Europe

Organisées à l'initiative de Martin HIRSCH, Haut Commissaire aux solidarités actives, ces rencontres visent à dresser un état des lieux de l'expérimentation sociale en Europe, de manière à dégager des enseignements et constituer des réseaux.

CONFERENCES en France à l'initiative d'autres organisations

Juillet

- 2-4 juillet à Paris (Mériidien Montparnasse)

16° Conférence européenne des services sociaux

Organisée par European Social Network, cette conférence sera l'occasion de faire le point à l'échelle communautaire, sur les évolutions récentes dans le domaine des services sociaux, et de rappeler l'importance de ces services dans les sociétés européennes.

Octobre

- 2 et 3 octobre 2008 à Lyon

Forum sur la qualité de vie au travail en Europe pour la décennie 2010

Ce forum, organisé par l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail et la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de travail, abordera la question de l'organisation et la qualité de vie au travail, notamment dans la perspective de l'allongement des carrières professionnelles.

- 24 au 26 octobre 2008 à Lyon

Assemblée générale 2008 du Lobby européen des Femmes

Le Lobby Européen des Femmes rassemble quelques 4 000 associations de femmes en Europe. Il souhaite assurer à l'occasion de la Présidence française une large information et communication sur les textes et orientations en débat sur les questions d'égalité et de parité.

- 31 octobre et 1^{er} novembre 2008 à Paris

Colloque européen sur l'Accessibilité

Organisé par l'Association Accès Universel, ce colloque regroupera 500 personnes et aura pour objet de diffuser des informations destinées à promouvoir en pratique l'accessibilité dans tous les domaines de la vie en société.

* organisée par le Haut Commissaire aux Solidarités Actives

** organisée le ministère de l'Economie des finances et de l'emploi

*** organisée par le ministère du budget des comptes publics et de la fonction publique

Novembre

- 7 et 8 novembre 2008 à Paris

Colloque européen « Sécurité sociale et défis démographiques dans une perspective européenne »

Ce colloque, organisé par la Caisse nationale d'assurance vieillesse, sera l'occasion d'aborder, dans une perspective européenne, l'impact sur les systèmes de sécurité sociale du changement démographique.

- 27 -28 novembre à Paris

Colloque sur la clause de l'Européenne la plus favorisée

Organisé par l'association « Choisir la cause des femmes », ce colloque abordera la question de l'égalité entre les femmes européennes, à partir d'une étude comparative entre les législations des vingt-sept Etats-membres.

Décembre

- 2 - 5 décembre 2008 à Marcy l'Etoile

Semaine européenne de l'Inspection du travail

Cette semaine, organisée par l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, sera l'occasion d'aborder l'ensemble des sujets d'actualité communautaire touchant aux relations de travail et aux conditions de travail.

- 12 et 13 décembre 2008 à Paris

Conférence européenne sur les nouveaux souffles sociaux de la construction communautaire

Ce colloque, organisé par l'association ASTREES, permettra d'alimenter le débat sur les futurs développements de la dimension sociale de la construction européenne.

REUNIONS INSTITUTIONNELLES

Septembre

- 11 et 12 septembre 2008

Réunion semestrielle du Groupe à haut niveau sur l'intégration de la dimension de l'égalité entre les hommes et les femmes

Ce groupe à haut niveau est un organe informel qui intervient dans des discussions et l'échange

Octobre

- 3 octobre, Paris

Réunion des directeurs généraux de la santé et de la sécurité au travail de l'Union européenne

Cette réunion permettra de faire un point sur la mise en œuvre de la stratégie communautaire en matière de santé et de sécurité dans les Etats membres.

- 7 octobre 2008 à Paris

Réunion informelle du Comité de la protection sociale

Depuis sa création en l'an 2000, le Comité de la protection sociale agit en animateur de la coopération entre la Commission européenne et les pays membres en vue de la modernisation et de l'amélioration des systèmes de la protection sociale.

- 23 et 24 octobre 2008 à Paris

Réunion MISSOC

Cette rencontre des correspondants du système d'information MISSOC a pour objectif d'assurer la mise à jour des données de base comparables concernant les différents domaines des systèmes de la protection sociale dans les 31 Etats membres du réseau MISSOC.

Décembre

- 12 décembre 2008 à Paris

Réunion du groupe intergouvernemental sur l'enfance.

Le groupe Europe de l'Enfance a été fondé en 2000 à l'initiative de la France avec pour objectifs l'échange d'informations, des bonnes pratiques et la coopération en matière de mise en œuvre des droits de l'enfant. Il se réunit deux fois par an.

CONFERENCES SE TENANT HORS DE FRANCE

- Turin, 1^{er} au 3 juillet 2008

Dialogue à haut niveau sur le modèle social européen dans la mondialisation

Cette rencontre, organisée par le Bureau International du Travail en lien avec la Commission européenne, sera l'occasion de réunir des ministres en charge du travail issus des cinq continents pour ouvrir la discussion sur les caractéristiques du modèle social européen et sur sa place dans la mondialisation.

- Bruxelles, 25 et 26 novembre 2008

Forum Démographie

Ce forum, organisé par la Commission européenne, permettra d'aborder la question des conséquences du changement démographique en Europe et des politiques qui doivent permettre d'y répondre.

- Bruxelles, 2 décembre 2008

Colloque « Protection sociale et citoyenneté européenne : quelle protection sociale pour les citoyens européens en 2020 ? »

Ce colloque, organisé par l'Ecole nationale supérieure de sécurité sociale, le Comité économique et social européen et la plateforme européenne des assurances sociales, ouvrira la réflexion sur nouveau pacte social européen.

* * *